

Madame, Monsieur,

La lettre adressée à tous les parents, courant Août a été suivie d'effet (à quelques exceptions près). Nous les remercions tous. Néanmoins, aux enfants inconscients du danger, nous renouvelons notre demande :

**Cessez les jeux dangereux à proximité de la RN 31,
Fréquentez le terrain de jeu aménagé sur l'ancienne voie ferrée.**

Aujourd'hui, nous nous adressons plus particulièrement :

- d'une part aux utilisateurs de moteurs thermiques (tondeuses, tronçonneuses etc....)
- d'autre part aux propriétaires de chiens.

Nous aimons tous les animaux, et apprécions les pelouses bien rases.

- Il existe des réglementations: Respectons les.

L'utilisation de moteurs thermiques est autorisée tous les jours de la semaine **sauf le dimanche**

Quant aux chiens, faisons en sorte qu'ils n'aboient pas inutilement de jour comme de nuit. Le chien est comme l'être humain ; **Il doit être éduqué.**

**Mesdames, Messieurs les propriétaires de chiens, soyez vigilants,
faites en sorte que la vie de votre chien, n'empoisonne pas la vie de vos voisins.**

Nous comptons sur votre compréhension,

Cordialement.

FÊTE DE NOËL des enfants de la commune



Le père Noël sera à CROISY, **le Samedi 16 Décembre 1995**
à 14 Heures. dans la salle de jeux de l'école maternelle.

Nous invitons les enfants ainsi que leurs parents à venir lui rendre visite.



INVITATION

J.P LAFFORE, Maire, R. LETONDEUR, F. GODEMENT, J. HELLOT, Maires-Adjoints
en présence de Messieurs LE VERN, député - et BINET, conseiller général

invitent : le Conseil Municipal,
les Anciens Combattants,
l'A.J. CROISY,
le CROISY Club Sports Loisirs
le Club Détente,
et la population

au pot d'Amitié offert à l'occasion de la Nouvelle Année.

LE SAMEDI 13 JANVIER 1996 à 17 H.30
à l'école

TRAVAUX MAIRIE - TRAVAUX MAIRIE - TRAVAUX MAIRIE -

Entre 1852 et 1875 deux maires successifs (Mrs MILLE Etienne et JULIOT Jean-Baptiste) ont eu beaucoup de difficultés à doter la commune de la "Mairie Ecole" actuelle. En mars 1847, les communes de CROISY et LA HAYE liées depuis 1790 obtiennent leur "disjonction". Il en résulte que CROISY se retrouve sans mairie, sans maison d'école, sans presbytère.

C'est un local situé dans la rue de l'église qui fera office de Maison d'Ecole.

Une première délibération de 1852 s'élève de l'exiguïté et de l'insalubrité de l'école. Il faut construire une Mairie Maison d'école. Et pendant 23 ans on cherche à acquérir un terrain ou une construction existante. Le Conseil Municipal délibère, exproprie, emprunte, revient sur les décisions.

Des terrains appartenant à Mrs BOULENGER, HELLOT, BREMONTIER, Mr le Curé LOUVET sont choisis, rejetés.

En 1865, Mr JULIOT Jean-Baptiste est élu maire ! en 1868 l'instituteur Pierre Henry BEAUDERE laisse le poste à Mr DESCHAMPS.

En 1869, les autorités enjoignent la commune "de se pourvoir en Maison d'Ecole".

On est à deux doigts de construire sur le terrain de Mr BOULENGER, sur lequel sera contruite la Résidence Le Village... 100 ans après.

Finalement, en 1875 on acquiert, la propriété en excellent état de BREMONTIER Louis, cultivateur à Fleury la-Forêt située sur la "Route Impériale de ROUEN à la CAPELLE". Et le Café-Auberge devient Mairie-Maison d'Ecole, logement de l'instituteur.

On paie la maison 12 000 Frs ; on fait 5 330 Frs de travaux de construction pour une salle de classe pour 50 élèves attenante "en marteau" (actuel réfectoire), les sanitaires et la séparation des préaux filles et garçons selon les conditions prescrites à l'époque.

En 1989, les choses ont bien changé :

L'école Maternelle a été construite ; l'assainissement ; des lotissements ont transformé le Village.

Notre Mairie par contre est dans un triste état et le Conseil Municipal, toujours unanime décide des travaux réalisés du 15 mai 1995 au 15 novembre 1995. Le logement est refait à neuf, le secrétariat réaménagé et une salle de Réunion-Mariages est contruite; l'informatique rentre à la Mairie.

Les comptes sont bons :

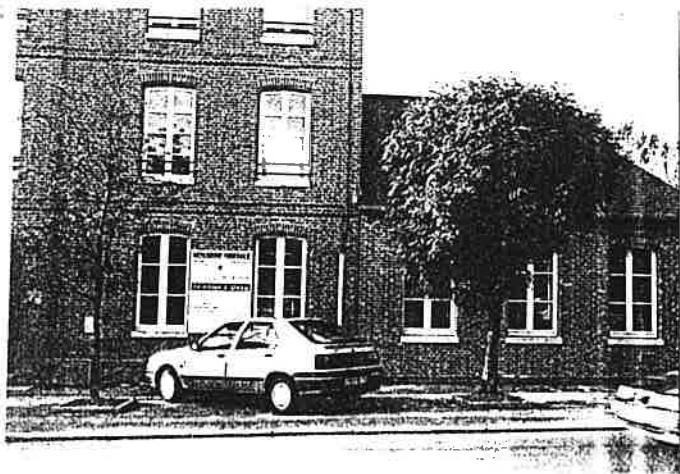
La question que l'on me pose c'est évidemment : "**Combien ça coûte tout ça ?**"

DEPENSES 1 310 748,69

Coût des Travaux T.T.C toutes dépenses incluses
(assurances, honoraires, branchements...)

RECETTES 1 310 748,69

-Vente immeuble	280 000,00
-Emprunt	400 000,00
-Subvention Conseil	
Général et Etat	280 783,00
-Fonds libres	349 875,69



N.B. * une subvention de 125 000 Frs du Conseil Général sera versée ultérieurement.

* Remboursement TVA à la commune en 1997, environ 185 000 Frs

Remarques :

* Emprunt : - taux d'intérêt : 6,59 %

- Remboursement fixe mensuel 3 515,00 Frs

* Logement à louer (demandes à la Mairie)

REPAS DES ANCIENS

Le 08 Octobre 1995,

Mme Lecoq et Mr Thuillier, doyens présents, entouraient Monsieur le Maire lors du repas annuel des anciens de la commune, organisé et servi par des bénévoles.

Les personnes qui n'ont pu se déplacer ont reçu une brioche en signe de solidarité.



11 NOVEMBRE

Après la cérémonie du souvenir au Monument aux Morts, et le vin d'honneur ; le repas organisé par Mme et M. THUILLIER fut servi au restaurant scolaire en présence de Mme et M PREVERT.

21 Octobre 1995

Mme et M. BETON

fêtent leurs **NOCES D'OR**
entourés de leur famille.



INFO CROISY - INFO CROISY - INFO CROISY - INFO CROISY -

Pylône S F R

Fin Aout 1995, la S.F.R. a édifié un pylône d'une hauteur de 45 m au centre du village ; bien que, Monsieur Laffore, Maire, ait donné son accord sur l'implantation d'un pylône à Croisy en précisant "**qu'il devrait se situer le plus loin possible du coeur du village**".

Devant une telle agression, la population a réagi. Une pétition demandant la dépose du pylône SFR a circulé dans le village et recueilli un grand nombre de signatures.

- Le 25/09/95, à l'unanimité, le conseil municipal a pris une délibération demandant la dépose du pylône et son implantation sur un nouveau site.

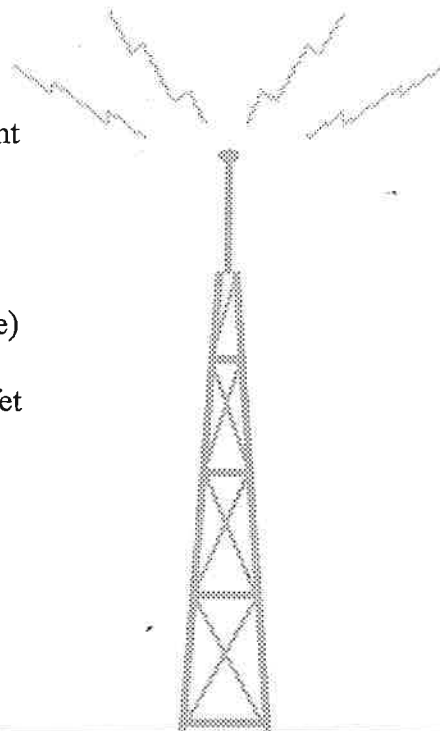
- Le 13/10/95, la CORESTA (organisme délivrant l'autorisation d'émettre) a rendu un avis défavorable. Le pylône n'est pas autorisé à émettre.

- Le 09/11/95, Mr Laffore était reçu à Dieppe par Monsieur le Sous-Préfet en présence de membres de la DDE, la CORESTA, la SFR,...

Il ressort de cette réunion que : **le pylône SFR sera déplacé et installé sur un nouveau site** en mai 1996

Un nouvel emplacement devra être trouvé avant le 10/01/1996, en concertation entre la SFR, le Maire de Croisy, la DDE, la DIREN...

La SFR est une société privée, et comme telle, elle supporte la charge financière de ses investissements (pose et dépose du pylône).



ETAT CIVIL

Naissances

05/02 - Adam TREVET-BEITES
17/06 - Simon HUET
22/07 - Alice DIEULOIS
09/08 - Nicolas MENIEL
19/11 - Kevin FLEURY
24/11 - Ophélie VERBRUGGHE

Mariages

24/06 Eric SEVESTRE
et Christel VERTHY
01/07 Yves AMOURET
et Anne LEREAU
21/10 François LAFFORE
et Baukje LAGAS
Prévu le 16/12 - Bruno FLEURY
et Nathalie CHANDELIER

Décès

12/01 - Jacques GELAUDE
10/02 - René LECOQ
26/07 - Henriette CAULLE
17/10 - Robert MERCIER

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES ASSOCIATIONS

Le conseil Municipal :

Maire :

J.P. LAFFORE

Maires - Adjoints :

R. LETONDEUR - F. GODEMENT - J. HELLOT

Conseillers :

Mmes G. TIRAND et L. THEVENET - MM D. BUQUET -
J. GROSSIER - R. LALLEMAND - B. SEVESTRE - D. LEROYER

Club Détente

Présidente

Mme LOUISET

Anciens Combattants

Président

M. J THUILLIER

A.J. CROISY

Président

M. R LALLEMAND

Croisy C.S.L.

Présidente

Mme TIRAND G

LE CONSEIL MUNICIPAL AU TRAVAIL

• **Le 25-09-1995 le conseil municipal**

- a pris une délibération pour constituer la commission d'appel d'offres concernant les travaux Mairie-Extension bureau et logement du fait du renouvellement du Conseil Municipal.
- a été informé que la subvention du conseil général de 125 000 Fr. spécifique aux réfections de la Mairie n'a pas été accordée pour 1995. La demande sera renouvelée.
- a approuvé à l'unanimité le plan de la 7ème tranche d'assainissement qui permettra d'effectuer 5 branchements le long de la R.N. 31 et un branchement sur le CR4.
- a demandé à l'unanimité la dépose du pylône SFR et son implantation sur un nouveau site ; et demandé au Maire de prendre contact avec l'administration préfectorale et la D D E.
- a été informé de la pose d'une artère souterraine de télécommunications à fibres optiques à grande distance. Le dossier est à la disposition du public à la mairie.
- a été informé qu'un projet de stockage de gaz dans les cantons d'Etrépagny, Fleury, Lyons la Forêt, Argueil, Buchy et Darnétal est à l'étude. Une enquête publique sera menée. Le dossier est à la disposition du public à la mairie.

• **Le 09-10-1995 le conseil municipal**

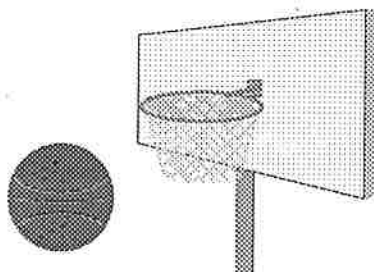
- a approuvé à l'unanimité les avenants proposés à la commission d'appel d'offres.
- a approuvé à l'unanimité le contrat concernant l'assurance dommage relative aux travaux mairie.

• **Le 20-11-1995 le conseil municipal**

- a voté à l'unanimité le budget supplémentaire.
- a décidé de nouveaux programmes d'investissements :
 - écoulement des eaux sous le pont SNCF VC2
 - équipement de la mairie en matériel de bureau et informatique
- a été informé de la réunion qui s'est tenue à Dieppe le jeudi 9-11-1995 avec Monsieur le Sous-Préfet, "Le pylône SFR, sera déplacé et installé sur un nouveau site en Mai 1996.
- a décidé de vendre le CR 11 et la VC4 aux riverains.
- a été informé de la possibilité d'installer à Croisy une bibliothèque en liaison avec la "Maison Bleue".
- a décidé d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaires attribuées à l'Ouvrière d'entretien.
- est favorable à l'unanimité au projet d'initiation au Tennis pour les enfants de la Maternelle, sous réserve que le problème des assurances soit réglé, et que la propriété des locaux soit préservée.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

A J. CROISY



Pour la saison 1995-1996, nous comptons 55 licenciés.
5 équipes sont engagées :

- Mini Poussins-Poussines
- Benjamins-Benjamines
- Minimes Garçon
- 1ère Division Féminine
- Promotion d'Honneur Masculine

CLUB DETENTE



Le 3ème mercredi de chaque mois, de 14 H à 16 H nous vous proposons une réunion amicale au restaurant scolaire.

Vous pourrez jouer aux cartes, dominos, Scrabble, loto... effectuer des ouvrages, consulter des magazines ou simplement évoquer des souvenirs.

C.C.S.L.

Déjà 7 ans d'existence,

- La gymnastique féminine volontaire fonctionne chaque semaine sous la direction de Mme HAROUART kinésithérapeute. La vingtaine de participantes travaille dans une ambiance décontractée mais sérieuse.



Vous souhaitez nous rejoindre : ➡ Rendez vous chaque vendredi à partir de 19 h 45 à l'école maternelle.
Cotisation annuelle : 370 Fr.

- La couture, fonctionne le Mardi après midi au restaurant scolaire, se renseigner auprès de Mme GODEMENT qui assure le cours.

Le Conseil Municipal, vous présente ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année pour 1996.

en bref

CENTRE DE LOISIRS : "La Maison Bleue"



des activités pour les enfants, pendant les vacances scolaires.



RENSEIGNEZ - VOUS au 35 / 90 / 92 / 80

Ouverture Mairie

- Tous les jours,
de 14 H à 16 H (sauf le samedi)
- ainsi que le Mardi et Vendredi
de 17 H 30 à 19 H

Congés scolaires

Hiver : du 20-12-95 au 20-01-96
du 17-02-96 au 03-03-96

Printemps: du 06-04-96 au 21-04-96

Été : à partir du 29-06-96

Sommaire

<u>page 1</u>	Fête de Noël Invitation
<u>page 2</u>	Travaux Mairie
<u>page 3</u>	Repas des Anciens 11 Novembre Noces d'Or
<u>page 4</u>	Pylône SFR Etat Civil
<u>Page 5</u>	Le Conseil Municipal
<u>Page 6</u>	La vie des Associations
<u>Page 7</u>	Voeux - En Bref